

BIENS DE CONSOMMATION : l'offre de reprise du Montpelliérain Pierre Mestre pour Toys'R'Us France rejetée

Le tribunal de commerce d'Evry a décidé, le 8 octobre, d'accepter l'offre de reprise de 44 magasins du réseau Toys'R'Us France déposée par la société Jellej. Le dossier défendu par Pierre Mestre, président d'[ORCHESTRA PREMAMAN](#) / T : 04.67.72.54.61 (siège social à Saint-Aunès/Hérault, CA 612,7 M€, 2 500 salariés), groupe spécialisé en puériculture et mode enfantine, a été écartée. L'enseigne américaine comptait 53 points de vente en France.